



AN 1868.

ÉTAT CIVIL.

MARIAGES.

*Mairie de la Garde, — Arrondissement
de Toulon, Département du Var.*

PAR NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Toulon, arrondissement de Toulon, département du Var, le présent registre destiné à recevoir les Actes de Mariages dans la commune de *la Garde* — pendant l'an mil huit cent soixante-huit; a été coté et paraphé par première et dernière feuille et contient *huit* — feuilles.

Fait à Toulon, le *Vingt* décembre mil huit cent *soixante-sept.*

Pour être le Président,

C. Papault

J.S.